

Question orale de Mme Kattrin JADIN au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur concernant la suppression d'une partie des laboratoires de police

Kattrin JADIN (MR) :

Monsieur le président, monsieur le ministre, les laboratoires de police technique et scientifique (PTS) ont un rôle important dans la recherche et l'analyse d'indices dans les affaires criminelles. Leur travail, par l'étude des preuves sur le terrain, permet aux policiers de résoudre des affaires rapidement et de confondre les coupables en justice.

La Belgique possède actuellement 28 laboratoires et étudie différents scénarios possibles pour mettre en place l'accréditation souhaitée par l'Europe. Les scénarios possibles sont les suivants: celui à 14 PTS, répartis par arrondissements judiciaires, 5 selon les cours d'appel et le dernier scénario propose 3 laboratoires.

Il est essentiel de favoriser l'efficacité et la compétence des PTS. De nombreuses analyses remettent en cause les scénarios 3 et 5, notamment le site de Vottem qui demandera un redimensionnement du laboratoire, mais surtout des coûts récurrents et de transport PAC plus importants.

Le scénario 14, préféré par la police judiciaire fédérale et soutenu par le Collège des procureurs généraux, le Conseil des procureurs du Roi, les gouverneurs des provinces et la Commission permanente de la police locale (CCPL) est plus simple à mettre en œuvre, rationalise les coûts et optimise le fonctionnement pour un fonctionnement efficace, ce qui évidemment reste le but.

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes. D'après l'analyse de vos services administratifs et de police, quelle proposition s'avère être la plus optimale? Quels critères retenez-vous principalement? Quand est-ce que la décision sera prise avec le ministre de la Justice? Après combien de temps sera-t-elle mise en œuvre? Sera-t-il possible d'obtenir l'agenda de sa mise en œuvre concrète sur les différents sites?

Jan Jambon, ministre: Madame Jadin, à la suite du réaménagement du paysage judiciaire, qui a vu le nombre d'arrondissements judiciaires diminuer de 26 à 14, une optimisation de la police fédérale a également eu lieu en 2015, réduisant, elle aussi, le nombre de PJF à 14. Dans la mesure où le nombre de laboratoires est toutefois resté identique, il faut encore veiller à équiper intégralement 26 locaux en moyens matériels et humains. On ne peut donc pas parler d'une optimisation des laboratoires de police technique et scientifique. 26 laboratoires entièrement équipés représentent une quantité importante pour un petit pays comme la Belgique.

Combiné au constat selon lequel la qualité des laboratoires belges se situe en dessous de la norme européenne, à l'obligation d'accréditation européenne, à l'importance reconnue dans l'accord de gouvernement de la qualité des prélèvements et analyses

des traces, ainsi qu'au rapport du Comité P qui fait état du taux de descentes inégal et parfois faible, cette situation a amené mon collègue de la Justice Koen Geens et moi-même à demander conjointement qu'il soit procédé à une analyse approfondie du fonctionnement et de l'avenir des laboratoires de la police technique et scientifique.

Différents scénarios ont été élaborés, calculés et comparés. Comme critère de décision important, je pense avant tout à l'augmentation de la qualité, à la spécialisation et à l'optimisation du service aux zones de police locale et ensuite aux aspects budgétaires et logistiques. Mon collègue de la Justice Koen Geens et moi-même avons récemment reçu tous les éléments nécessaires pour prendre une décision. Nous avons l'intention de prendre cette décision ensemble, à brève échéance, et de la communiquer à la commissaire générale de la police fédérale.

Katrin Jadin (MR): Je n'ai pas reçu ma réponse, monsieur le président. De plus, je pense que de par ma question on pouvait deviner d'où je tiens mes sources et quel est le scénario le plus soutenu par les acteurs de terrain.

J'ai visité le laboratoire de Liège, et c'est une catastrophe. Nous sommes tout à fait d'accord sur ce fait.

Jan Jambon, ministre: Vous savez que nous sommes en train de construire un nouveau laboratoire à Vottem?

Katrin Jadin (MR): Oui, je suis au courant. Je connais un peu ma région. C'est une bonne chose. Évidemment qu'il est nécessaire de se conformer aux exigences européennes, de répondre aux normes ISO, etc. N'y voyez pas de malentendu.

En ce qui concerne l'efficacité et les souhaits des acteurs de la justice et de la police, qui sont les premiers visés, je tiens à insister sur le fait qu'on prenne en compte, dans les critères d'efficacité des laboratoires, la faisabilité et la proximité qui sont parfois nécessaires.

Je vous remercie et je reviendrai sous peu puisque la décision ne tardera pas à venir.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.